

Évêché de Boma
BP 72 Boma
Kongo Central (RDC)

Lettre Pastorale

Collecte des Fonds 2018-2019

Chers frères et sœurs en Christ !

1. C'est avec joie que je viens, une fois de plus, vous exprimer ma gratitude, à l'occasion de la clôture de la collecte des fonds pour l'année 2018. Oui, c'est le lieu de rendre grâce à Dieu pour votre générosité à soutenir l'Eglise par une contribution significative. C'est un signe tangible de votre témoignage de foi et de votre engagement à promouvoir les initiatives de notre diocèse mais aussi de l'Eglise universelle à travers les Œuvres Pontificales Missionnaires. Car, comme le dit le Pape François, « les prières et les aides matérielles, qui sont généreusement données et distribuées à travers les OPM, aident le Saint-Siège à faire en sorte que ceux qui les reçoivent pour leurs propres besoins puissent à leur tour, être capables de porter témoignage dans leur milieu. Personne n'est si pauvre au point de ne pas pouvoir donner ce qu'il a, mais avant tout ce qu'il est » (*Voir Message à l'occasion de la journée mondiale de la mission 2018*)
2. Au regard du chemin parcouru depuis 2006, année au cours de laquelle, nous avons pris ' l'initiative d'organiser chaque année, dans notre diocèse, une collecte des fonds où toutes les catégories des fidèles sont invitées à contribuer financièrement, selon leurs moyens, au fonctionnement ordinaire du diocèse et à l'aide aux Églises sœurs', nous sommes en mesure de vous remercier pour tous les efforts que nous avons consentis ensemble. Cela montre que chacun de vous comprend de plus en plus que l'activité missionnaire a besoin d'être soutenue spirituellement et financièrement à l'intérieur (ad intra) et à l'extérieur (ad extra).
3. Toutefois, n'oublions pas que malgré ce résultat, nous sommes encore loin d'atteindre les objectifs fixés au départ. C'est la raison pour laquelle, après études et évaluations, nous avons été amenés à de nouvelles modalités dans nos opérations des collectes des fonds en 2012. Cette nouvelle pratique a été enrichie par une autre modalité pour les membres de nos MAC et Chorales, en 2014. Malheureusement, jusqu'aujourd'hui, beaucoup d'entre eux peinent à entrer dans la danse. Oui, des raisons peuvent être évoquées, mais nous croyons, en ce qui nous concerne, et nous ne cesserons de vous le rappeler, que pour fonctionner, l'Eglise a besoin de la contribution de tous ses membres, riches ou pauvres. C'est le principe de solidarité et de partage. Il est donc temps, comme chrétien, de se rappeler que c'est notre responsabilité de prendre notre Eglise en charge. Permettez-moi de vous le redire, comme il y a six ans, qu'il est temps que nos fidèles comprennent davantage que la valeur de leur don se mesure aux multiples besoins de l'Eglise.

Chers frères et sœurs dans le Christ,

4. Voici à présent le tableau récapitulatif de la collecte générale pour l'année 2018. Le montant total est de **92.904,57 \$Us**, réparti de la manière suivante :
A) **PAROISSES : 49.938,14\$Us**, répartis de la manière suivante : *Enfance Missionnaire* : 1.227,48 \$Us ; *Caritas diocésaine* : 1.334,72 \$Us ; *Université Catholique du Congo* : 1.079,57\$Us ; *Lieux saints* : 1.551,44\$Us ; Carême de partage des autres fidèles : 8.140,58\$Us ; *Saint Pierre-Apôtre* : 1.923,65\$Us ; *Moyens de communication sociale* : 970,21\$Us ; *CALCC* :1.399,08\$Us ; *Propagation de la Foi des autres fidèles* : 7.641,26\$Us et *Sanctuaire Bienheureuse Anuarite* : 1.455,71 \$Us. Les

MAC ont contribué pour le Carême de partage et la Propagation de la Foi **9.655,08\$Us** et les Chorales pour le Carême de partage et la Propagation de la Foi : **13.559,35\$Us**.

- B) **LES ENTITES EXTRA-PAROISSIALES** ont contribué pour un montant total de **42.966,43 \$Us**, réparti comme suit : les Institutions : **3.116,96 \$Us** ; Nzo dikanda/ Kinshasa : **3.501,00 \$Us** ; le BDCEC : **17.403,44 \$Us**. Les jeunes, en journée de l'enfance missionnaire, ont donné **18.945,03 \$ Us**.

De cet argent, nous avons ventilé les différentes contributions selon les modalités précisées ci-dessus.

- A) **CHARGES EXTRA-DIOCESAINES** : a) **SAINT SIEGE** (Enfance Missionnaire, Lieux Saints, Saint Pierre-Apôtre et Propagation de la Foi) : **19.575,00 US\$** ; b) **CONFERENCE EPISCOPALE NATIONALE** (Caritas, Université Catholique du Congo, Moyens de Communication Sociale, CALCC, Sanctuaire Bienheureuse Anuarite) : **3.803,36 \$Us**.
- B) **DIVERSES RETROCESSIONS** : équipes sacerdotales paroissiales et chefs catéchistes : **7.757,86 \$Us**.
- C) **CHARGES DIOCESAINES ORDINAIRES** : **61.768,35 \$Us**.

Orientations et directives pour 2019

5. **Chers frères et Sœurs dans le Christ**, de l'évaluation faite avec les curés doyens et les représentants décanaux des MAC et chorales, ressortent quelques points que je voudrais partager avec vous en vue de mieux orienter la collecte de cette nouvelle année 2019 :
- 1) Malgré la torpeur chez certains, la pratique de la collecte des fonds doit continuer sous sa forme actuelle, parce que cette collecte reste un acte de foi. Sur ce, à part les quêtes échelonnées au cours de l'année ainsi que celles dominicales prévues par les paroisses, demeure en vigueur la pratique selon laquelle l'adulte donne **4.000,00 FC** par an, répartis en deux versements : **2.000,00 FC** pour le carême de partage et **2.000,00 FC** pour la Propagation de la Foi. Les enfants donnent **1.000,00 FC** répartis en deux tranches comme pour les adultes. Le personnel de nos écoles tout comme les écoliers et les élèves continuent leur pratique habituelle à travers le BDCEC.
 - 2) Renforcer l'animation pour réveiller ceux qui ne s'engagent suffisamment. Les agents pastoraux à tous les niveaux (Curés doyens, curés, administrateurs paroissiaux, vicaires, membres des CPP et CPAE, responsables des chorales, des MAC et des mouvements des jeunes) sont appelés à renforcer cette animation à la base.
 - 3) Dans la transmission des données, impliquer les membres des comités paroissiaux de la collecte des fonds pour plus de transparence et pour un meilleur suivi. A chaque dépôt à la caisse, une lettre d'accompagnement signée par le curé et les autres membres de ce comité s'avère nécessaire
 - 4) Les biens en nature peuvent également être récoltés là où les fidèles éprouvent des difficultés à donner en espèces ; dans ce cas, les biens seront valorisés et mis à la disposition du Comité diocésain de la Collecte des fonds.
 - 5) Bien remplir les fiches de synthèse envoyées par le bureau diocésain des OPM pour le Carême de partage et la Propagation de la foi.
6. Je vous prie donc, chers fidèles du diocèse de Boma, de continuer à vous engager, tous et chacun à son niveau, en tant que baptisé, à soutenir davantage l'Eglise par votre contribution. Car, c'est un devoir pour nous tous, pasteurs comme fidèles. Engageons-nous sur cette voie de la coopération missionnaire, à l'instar du Maître, le Christ, qui se présente

comme le premier missionnaire en acceptant la mission de son Père, celle de venir parmi les humains établir le Règne de Dieu. C'est lui, le Christ, qui nous établit missionnaires pour que nous poursuivions sa noble mission : « Allez ! De toutes les nations faites des disciples ». Ensemble, avançons donc en eau profonde pour témoigner davantage de notre foi par un engagement visible et efficace, se manifestant par notre contribution significative dans les efforts de construction de notre Eglise, tant universelle que particulière.

Bien-aimés dans le Seigneur,

7. Sur vous tous, j'implore la bénédiction de Dieu et que l'année 2019 soit pour chacun et chacune de vous une année de joie, d'espérance, de paix, de bonheur, de prospérité et de bonne santé.

Fait à Boma, le 31 janvier 2019
MBUKA CYPRIEN, cism
Évêque de Boma